

## **Club des petits déjeuners du Canada**

### **États financiers au 30 juin 2017**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats et actif net	4
Flux de trésorerie	5
Situation financière	6
Notes complémentaires	7 - 14
Annexes	15



## Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton  
S.É.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) H3B 4L8

Aux membres du conseil d'administration de  
Club des petits déjeuners du Canada

Téléphone : 514 878-2691  
Télécopieur : 514 878-2127  
[www.rcgt.com](http://www.rcgt.com)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Club des petits déjeuners du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2017 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme Club des petits déjeuners du Canada tire des apports de dons et de la campagne annuelle de financement ainsi que des produits des contributions parentales dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports et de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme Club des petits déjeuners du Canada et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports de dons et de la campagne annuelle de financement ainsi que des produits des contributions parentales, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016, de l'actif à court terme aux 30 juin 2017 et 2016 et de l'actif net aux 1<sup>er</sup> juillet 2016 et 2015 et aux 30 juin 2017 et 2016. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

### **Opinion avec réserve**

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Club des petits déjeuners du Canada au 30 juin 2017 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.<sup>1</sup>*

Montréal  
Le 28 septembre 2017

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A119564

# Club des petits déjeuners du Canada

## Résultats et actif net

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

	2017	2016
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports		
Dons et campagne annuelle de financement (note 4)	11 726 434	11 728 696
Dons de biens et de services (note 4)	2 695 297	3 160 382
Subventions gouvernementales (note 4)	854 508	626 132
Contributions parentales	414 944	400 769
Produits d'intérêts	34 771	24 175
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	29 103	294 500
Perte sur la radiation d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	50 628	
Autres produits	3 263	20 379
	<u>15 808 948</u>	<u>16 255 033</u>
<b>Charges</b>		
Allocations	3 819 453	3 413 254
Salaires	4 292 751	4 117 250
Petit équipement	69 401	69 998
Achat de nourriture et frais d'approvisionnement	1 227 761	1 001 141
Entretien et réparations	35 750	36 582
Publicité, promotion et communications	688 350	522 950
Fournitures et frais de bureau	73 701	102 756
Télécommunications	133 271	126 905
Charges locatives	326 224	330 336
Assurances	15 878	15 760
Chauffage et énergie	22 446	42 622
Honoraires professionnels	104 043	144 947
Sous-traitants	225 228	213 049
Intérêts et frais bancaires	31 507	39 176
Frais de déplacement et de représentation	333 018	317 626
Amortissement des immobilisations corporelles	133 344	155 118
Amortissement des actifs incorporels	50 355	344 121
Frais des technologies de l'information	44 614	54 072
Formation et recrutement	17 784	12 161
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	2 364	10 481
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles	55 568	
Frais de surveillance d'écoles	766 055	786 290
Dons de produits de consommation alimentaires et d'équipement – écoles	2 462 619	2 965 839
Autres frais	31 284	68 148
	<u>14 962 769</u>	<u>14 890 582</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>846 179</b>	<b>1 364 451</b>
Actif net au début	<u>4 245 127</u>	<u>2 880 676</u>
Actif net à la fin	<u><u>5 091 306</u></u>	<u><u>4 245 127</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats.

## Club des petits déjeuners du Canada

### Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	846 179	1 364 451
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	133 344	155 118
Amortissement des actifs incorporels	50 355	344 121
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	(29 103)	(294 500)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	2 364	10 481
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles	55 568	
Perte sur la radiation d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(50 628)	
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des autres apports reportés (note 5)	876 408	319 067
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>1 884 487</u>	<u>1 898 738</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(67 838)	(160 548)
Cession d'immobilisations corporelles	2 229	6 004
Acquisition d'actifs incorporels	(34 825)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(100 434)</u>	<u>(154 544)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation des apports reportés et flux de trésorerie liés aux activités de financement		1 512
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>1 784 053</b>	<b>1 745 706</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>3 659 172</u>	<u>1 913 466</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>5 443 225</u>	<u>3 659 172</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Club des petits déjeuners du Canada

## Situation financière

au 30 juin 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 443 225	3 659 172
Comptes clients et autres créances (note 6)	317 931	389 546
Stock	159 117	138 960
Frais payés d'avance	<u>145 825</u>	<u>98 595</u>
	6 066 098	4 286 273
<b>Long terme</b>		
Immobilisations corporelles (note 7)	900 866	1 026 532
Actifs incorporels (note 8)	<u>75 698</u>	<u>91 228</u>
	<u><u>7 042 661</u></u>	<u><u>5 404 033</u></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>Court terme</b>		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 10)	441 121	414 281
Autres apports reportés (note 11)	<u>1 340 107</u>	<u>494 767</u>
	1 781 228	909 048
<b>Long terme</b>		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels (note 12)	<u>170 127</u>	<u>249 858</u>
	1 951 355	1 158 906
<b>ACTIF NET</b>		
<b>Non affecté</b>		
	<u>5 091 306</u>	<u>4 245 127</u>
	<u><u>7 042 661</u></u>	<u><u>5 404 033</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

# Club des petits déjeuners du Canada

## Notes complémentaires

au 30 juin 2017

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme Club des petits déjeuners du Canada (ci-après l'« organisme ») est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Il a comme mission de mobiliser les Canadiens pour donner aux enfants vivant dans la pauvreté des chances égales de réussite en soutenant les programmes de nutrition des écoles de la communauté.

L'organisme est un organisme de charité en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

## **Club des petits déjeuners du Canada**

### **Notes complémentaires**

au 30 juin 2017

---

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

##### **Constatation des produits**

###### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les promesses de don et les legs sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier. Les dons en nature sont comptabilisés à leur juste valeur marchande, qui correspond à leur valeur potentielle de revente à la date du don.

###### *Produits des contributions parentales*

Les produits des contributions parentales sont constatés à titre de produits lorsque les services sont rendus, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

##### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

##### **Stock**

Le stock de produits de consommation alimentaires et non alimentaires est comptabilisé au plus faible du coût et de la valeur de remplacement. Pour le stock reçu sous forme de don, le coût est déterminé à la juste valeur du bien reçu au moment du don.

##### **Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables**

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels amortissables, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.



**Club des petits déjeuners du Canada**  
**Notes complémentaires**  
 au 30 juin 2017

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

*Amortissements*

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et les taux annuels suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Mobilier	Linéaire	10 %
Équipement informatique	Linéaire	33,33 %
Logiciels	Linéaire	33,33 %
Site Internet	Linéaire	33,33 %
Améliorations locatives	Linéaire	10 %
Équipement – écoles	Linéaire	10 %
Équipement – entrepôt	Dégressif	20 %
Équipement – télécommunications	Dégressif	30 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %

*Réduction de valeur*

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel amortissable n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel amortissable sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

**Avantages sociaux futurs**

*Régime de retraite*

L'organisme a un régime de retraite à cotisations déterminées. La date d'entrée en vigueur du régime est le 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour les employés du Québec et le 1<sup>er</sup> juillet 2013 pour les employés de l'extérieur du Québec.

Les employés deviennent admissibles au régime lorsqu'ils ont rempli l'une des conditions suivantes :

- 1) Ils ont atteint 35 % du maximum des gains admissibles en vertu du Régime de rentes du Québec au cours de l'année précédente;
- 2) Ils ont travaillé 700 heures au cours de l'année précédente.

La cotisation des employés varie entre 1 % et 3 % de leur salaire brut selon l'ancienneté, et la cotisation patronale est égale à la cotisation des employés.

**Total des paiements en espèces**

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour 2017, qui est constitué des cotisations au régime de retraite à cotisations déterminées, s'élève à 86 573 \$ (83 408 \$ en 2016).

# Club des petits déjeuners du Canada

## Notes complémentaires

au 30 juin 2017

### 3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

#### Apports sous forme de fournitures et de services

L'organisme a reçu des apports importants sous forme de fournitures et de services concernant ses événements spéciaux et ses activités. Les éléments suivants de l'état des résultats sont composés d'apports sous forme de fournitures et de services évalués à la juste valeur marchande :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Frais de déplacement et de représentation	95 394	72 329
Dons de produits de consommation alimentaires	2 482 063	3 056 064
Publicité, promotion et communications	49 938	11 303
Autre	67 902	20 686
	<u>2 695 297</u>	<u>3 160 382</u>

### 4 - APPORTS

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Dons et campagne annuelle de financement		
Particuliers	4 696 846	2 393 918
Entreprises	5 090 072	6 079 021
Fondations	1 939 516	3 255 757
	<u>11 726 434</u>	<u>11 728 696</u>
Dons de biens et de services		
Entreprises	2 675 297	3 033 923
Fondations	20 000	126 459
	<u>2 695 297</u>	<u>3 160 382</u>
Subventions gouvernementales		
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	47 500	
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	100 000	100 000
Ville de Montréal	221 663	
Santé Canada	200 000	245 127
RRSSS Nunavik	285 345	281 005
	<u>854 508</u>	<u>626 132</u>

# Club des petits déjeuners du Canada

## Notes complémentaires

au 30 juin 2017

### 5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement et des autres apports reportés se détaille comme suit :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	71 615	104 851
Stock	(20 157)	(32 530)
Frais payés d'avance	(47 230)	15 851
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	26 840	47 283
Autres apports reportés	845 340	183 612
	<u>876 408</u>	<u>319 067</u>

### 6 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Apports à recevoir	117 468	273 814
Taxes de vente à recevoir	96 487	110 545
Autres sommes à recevoir	3 976	5 187
Subvention gouvernementale à recevoir	100 000	
	<u>317 931</u>	<u>389 546</u>

### 7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2017</u>		<u>2016</u>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier	136 393	53 330	83 063	109 882
Équipement informatique	126 024	106 868	19 156	7 896
Améliorations locatives	498 173	140 455	357 718	398 048
Équipement – écoles	554 568	214 544	340 024	398 476
Équipement – entrepôt	46 752	26 687	20 065	25 081
Équipement – télécommunications	71 569	49 097	22 472	28 581
Œuvre d'art	57 900		57 900	57 900
Matériel roulant	1 948	1 481	467	668
	<u>1 493 327</u>	<u>592 462</u>	<u>900 865</u>	<u>1 026 532</u>

## Club des petits déjeuners du Canada

### Notes complémentaires

au 30 juin 2017

#### 8 - ACTIFS INCORPORELS

			2017	2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	898 688	822 990	75 698	71 146
Site Internet	60 228	60 228		20 082
	958 916	883 218	75 698	91 228

#### 9 - MARGE DE CRÉDIT

L'organisme possède une marge de crédit autorisée de 80 000 \$ sur des cartes de crédit. Au 30 juin 2017, aucun montant n'était utilisé (15 978 \$ au 30 juin 2016).

#### 10 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2017	2016
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	176 399	199 361
Salaires et vacances à payer	236 343	189 162
Retenues à la source à payer	28 379	25 758
	441 121	414 281

Les sommes à remettre à l'État totalisent 25 343 \$ au 30 juin 2017 (35 685 \$ au 30 juin 2016).

#### 11 - AUTRES APPORTS REPORTÉS

	2017	2016
	\$	\$
Subventions de fonctionnement		
Solde au début	494 767	311 155
Montant constaté aux résultats	(656 586)	(296 155)
Montant encaissé pour le prochain exercice	1 501 926	479 767
Solde à la fin	1 340 107	494 767

Les autres apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

#### 12 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUX ACTIFS INCORPORELS

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels comprennent la valeur comptable nette des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels.

## Club des petits déjeuners du Canada

### Notes complémentaires

au 30 juin 2017

#### 12 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUX ACTIFS INCORPORELS (suite)

Le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels se détaille comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Améliorations locatives	261 237	305 484
Amortissement cumulé	<u>(94 432)</u>	<u>(74 655)</u>
Solde à la fin	<u>166 805</u>	<u>230 829</u>
Mobilier	4 607	23 644
Amortissement cumulé	<u>(1 285)</u>	<u>(4 615)</u>
Solde à la fin	<u>3 322</u>	<u>19 029</u>
	<u>170 127</u>	<u>249 858</u>

#### 13 - INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

##### *Risque de crédit*

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

##### *Risque de marché*

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement.

##### – Risque de taux d'intérêt :

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux passifs financiers portant intérêt à taux variable.

La marge de crédit porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

##### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

**Club des petits déjeuners du Canada**  
**Notes complémentaires**  
 au 30 juin 2017

---

**13 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**Valeur comptable des actifs financiers par catégorie**

Les actifs financiers de l'organisme, totalisant 5 664 669 \$ (3 938 173 \$ au 30 juin 2016), ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

**14 - ENGAGEMENTS**

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme, à verser une somme de 1 137 965 \$ pour des locaux, du matériel et du soutien informatique.

Les contrats pour les locaux échoient à différentes dates entre le 30 juin 2018 et le 30 juin 2023. Les contrats pour le matériel et le soutien informatique échoient à différentes dates entre le 28 novembre 2018 et le 15 avril 2020.

Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 289 471 \$ en 2018, à 192 955 \$ en 2019, à 169 975 \$ en 2020, et à 168 790 \$ en 2021 et 2022.

L'organisme s'est engagé à verser des dons à plusieurs écoles partout au Canada pour l'ouverture et le développement de clubs des petits déjeuners au cours du prochain exercice. Les dons financiers en équipement et les dons de produits de consommation alimentaires sont évalués à la juste valeur marchande en vertu de ces ententes et se détaillent comme suit :

	<u>\$</u>
Dons financiers	3 433 690
Valeur des produits de consommation alimentaires	2 624 160

# Club des petits déjeuners du Canada

## Annexes

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

(non audité)

	<b>ANNEXE A</b>	
	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
<b>SALAIRES</b>		
Administration	256 147	207 764
Développement	1 057 954	1 059 845
Communications	494 378	407 803
Programmes	2 201 185	2 140 784
Entrepôt	<u>283 087</u>	<u>301 054</u>
	<u>4 292 751</u>	<u>4 117 250</u>
	<b>ANNEXE B</b>	
	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
<b>SOUS-TRAITANTS</b>		
Consultation – communications	38 669	64 493
Consultation – informatique et soutien technique	68 483	94 390
Traduction, édition et graphisme	16 036	8 215
Autres	<u>102 040</u>	<u>45 951</u>
	<u>225 228</u>	<u>213 049</u>